

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 04.04.2025
Visible par le public jusqu'au: 04.05.2025
Numéro de publication: AR-VS05-0000001850

Entité de publication



Commune de Troistorrents, Place du Village 1, 1872 Troistorrents

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration - Mehdy-Alexandre Jabri, Troistorrents

Bénéficiaire de l'autorisation :

Monsieur Mehdy-Alexandre Jabri

Informations sur les locaux de l'organisation concernée :

Etablissement : restaurant d'altitude
Adresse, lieu : Route du Jorat 111, 1872 Troistorrents
N° parcelle : 2401

Description de la prestation de services :

Vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, à l'emporter et/ou à livrer

Contenu de l'avis :

Enseigne : Restaurant et Alpage Les Bochasses
MODIFICATION:
Heures d'ouverture et de fermeture : tous les jours de 08h00 à 24h00
Date de prise d'activité : dès que possible

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Troistorrents porte à la connaissance du public que M. Mehdy-Alexandre Jabri, domicilié à 1895 Vionnaz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune dans les 30 jours dès la présente.

Point de contact :

Commune de Troistorrents
Place du Village 1, Case postale 65, 1872 Troistorrents
1872 Troistorrents

Délai
1 mois